

QUALIBAT atteste que l'organisme :

AG PROGICIELS

N° de déclaration d'activité : 11 91 0942 091

est certifié conforme aux exigences :

- du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- du guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail dans sa version en vigueur,
- des conditions particulières de certification CP-RNQ-00 en vigueur

Pour les catégories d'action suivantes :

Actions de formation

Sur le site suivant :

**23, rue du Gantelet
91090 LISSES**

Début de validité : 26/09/2022

Fin de validité : 25/09/2025



Abel VIGNON
Responsable des Certifications

Sauf suspension notifiée entre temps à l'organisme désigné ci-dessus, le présent document n'a qu'une valeur indicative.
Seule fait foi la base de données des certificats accessible à l'adresse internet : www.certibat.fr